Proposition de pledge conférence internationale :

Santé et changements climatiques

A la suite de la Conférence mondiale « Santé et changements climatiques » organisée à Cannes les 15 et 16 avril 2019 à l’occasion du centenaire de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

Prenant note de la résolution 1 de la 30ème Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2007,

Considérant les discussions sur les résolutions 3, 4 et 5 de la 33ème Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2019,

En cohérence avec l’Accord de Paris sur le climat signé par 195 pays,

En cohérence avec les Objectifs de Développement Durable adoptés par l’Organisation des Nations Unies,

Considérant que les conséquences des changements climatiques sur la santé des populations s’aggravent de jour en jour et exigent une réponse spécifique et coordonnée entre tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux,

Considérant que les changements climatiques exacerbent les situations existantes de vulnérabilité et favorisent l’émergence de crises sanitaires, migratoires et humanitaires,

Reconnaissant que climat, écosystèmes et Humanité sont interdépendants,

Reconnaissant que les changements climatiques portent atteinte aux droits fondamentaux de l’Homme et en particulier au droit à la santé,

Réaffirmant que les jeunes générations jouent un rôle moteur dans les évolutions de la société et des comportements,

Réaffirmant que l’éducation et la formation constituent des éléments essentiels dans la réponse aux conséquences sanitaires des changements climatiques,

Considérant que chaque dixième de degré supplémentaire de réchauffement climatique implique un impact non négligeable sur l’environnement et la santé humaine[[1]](#footnote-1), en particulier chez les personnes les plus vulnérables.

Conscients que des transformations radicales doivent être urgemment engagées pour respecter l’Accord de Paris sur le climat[[2]](#footnote-2), atteindre la neutralité carbone et contenir le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C »,

Nous nous engageons, d’ici à la 34ème Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2023, à contribuer à :

1. Mettre la santé humaine au cœur des préoccupations climatiques

**Constituer** un réseau/une communauté d’acteurs « Santé et Climat » réunissant des Sociétés Nationales Croix-Rouge, Croissant-Rouge, acteurs gouvernementaux, organisations internationales et organisations de la société civile, réunissant des expertises climat et santé, afin de :

* **Développer** la recherche pour élaborerune base commune et partagée de connaissances, utile à l’action et à la décision publique, sur les liens entre santé et changements climatiques en s’appuyant sur l’expérience des acteurs de terrain ;
* **Promouvoir** le développement des financements spécifiques à l’adaptation aux conséquences des changements climatiques et des financements basés sur les prévisions (*forecast-based financing*) ;
* **Encourager** l’engagement individuel et communautaire, en s’appuyant sur les savoir-faire existants, afin de renforcer la réponse de proximité aux conséquences des changements climatiques auprès des personnes les plus vulnérables ;
* **Agir** pour la reconnaissance et la défense d’un droit de l’Homme à un environnement sain et durable.

Indicateurs de réussite :

* Nomination d’un représentant de chaque signataire;
* Lancement d’une plateforme numérique collaborative ;
* Ouverture de discussions sur les suites à donner à chacun des objectifs du réseau/communauté ;
* Réalisation d’études et production de données pour appuyer les discussions et réflexion du réseau/communauté.

1. Eduquer et former aux conséquences sanitaires des changements climatiques

**Préparer** le grand public, et en particulier les jeunes générations, à travers l’éducation au secours et à la prévention des risques aux conséquences des changements climatiques sur la santé :

* au cours des formations aux premiers secours et à la réduction des risques pour les Sociétés Nationales ;
* au cours de la scolarité pour les États.

**Former** les professionnels de santé et d’accompagnement social aux liens entre santé et changements climatiques**.**

**Engager et soutenir** la jeunesse dans des actions climatiques à moindre coût et ne demandant pas de technologie particulière, en s’appuyant sur une approche générale Croix-Rouge/Croissant-Rouge.

Indicateurs de réussite :

* Pour les Sociétés Nationales, créer un module spécifique sur les conséquences des changements climatiques sur la santé dans les formations aux premiers secours et à la réduction des risques, avec si besoin le soutien du Centre Mondial de Référence des Premiers Secours (CMRPS) ;
* Pour les États, créer un module spécifique sur les conséquences des changements climatiques sur la santé dans le programme scolaire, avec si besoin le soutien de leur Société Nationale et du Centre Climat Croix-Rouge Croissant-Rouge ;
* Inclure un module spécifique sur les conséquences des changements climatiques sur la santé dans les programmes de formation des professionnels de santé et d’accompagnement social.

1. S’engager en faveur de l’atténuation des changements climatiques

**Définir** une stratégie de réduction des émissions carbone pour atteindre la neutralité carbone avant 2050, conformément aux scenarii élaborés par le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat pour respecter l’Accord de Paris.

Indicateurs de réussite :

* Réaliserun bilan carbone des activités de chaque signataire ;
* Elaborer un plan d’action d’atténuation progressive de ces émissions.

1. Rapport spécial du GIEC octobre 2018 sur les impacts d’un réchauffement climatique à 1,5°C, <https://www.ipcc.ch/sr15/> [↑](#footnote-ref-1)
2. Ibid [↑](#footnote-ref-2)